

BONJOUR

le Ptit

- Inscriptions au repas des aînés, du 7 au 19 janvier
- 1000 DVD à emprunter à la médiathèque municipale
- Préinscriptions en maternelle, c'est maintenant

- La presse régionale expose ses photos d'actualité
- Le boulevard Victor-Hugo prochainement réaménagé
- Distribution des sacs-poubelles du 7 au 19 janvier

EDITO

LA LETTRE MUNICIPALE DE SAINT-JUNIEN • janvier 2013 • N° 116

Le passage d'une année à l'autre est l'occasion de jeter un regard sur ce qui a marqué notre collectivité ces derniers mois et d'envisager l'avenir.

Dans un contexte économique et social pour le moins difficile, la municipalité a poursuivi son travail d'aménagement de la ville, de développement des services à la population.

Un nouvel Office de tourisme, les terrasses de Saint-Amand rénovées et rouvertes au public, un stade de football et une piste d'athlétisme, d'importants projets d'équipement se sont concrétisés l'an dernier, auxquels s'ajoutent les réalisations de la Communauté de communes telles que l'Ecole de musique.

Dans le même temps, un nouvel élan a été donné aux animations de quartiers, les propositions culturelles et festives n'ont jamais été aussi nombreuses et aussi réussies en termes de fréquentation que durant la saison estivale. L'année qui débute verra l'achèvement prochain de la rénovation de l'école Chantemerle et le lancement des travaux d'aménagement du boulevard Victor-Hugo. En matière de petite enfance, d'éducation, ou encore d'aide sociale, nous continuerons les efforts d'accueil et de soutien en faveur de nos administrés.

A l'aube de cette nouvelle année, je veux vous assurer que le Conseil municipal portera toute son attention aux attentes de la population avec la volonté de préserver l'équilibre budgétaire de la commune tel qu'il est attesté par le dernier rapport de la Chambre régionale des comptes. A toutes et à tous, je présente mes vœux de bonheur et de réussite pour cette nouvelle année.

Pierre Allard, maire

ZOOM

Un Pôle gériatrique en projet pour 2016

Le Conseil municipal a validé le classement de la voirie et du rond-point au droit du centre de long séjour (site de Chantemerle) dans le domaine privé de la commune, en vue de leur rétrocession au Centre hospitalier. Sur cet espace est prévue la réalisation du futur Pôle gériatrique de l'hôpital. Ce dernier accueillera 212 lits.

L'ouverture de l'établissement, d'un intérêt majeur pour le territoire et ses habitants est prévue pour fin 2016.



Le nombre d'actes délictueux a été divisé par deux en 12 ans.

Saint-Junien la paisible

Le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance s'est réuni mi-décembre. En restant attentif aux difficultés, il a fait le constat d'une baisse régulière de la délinquance dans notre ville.

Les faits sont là. Les chiffres qui les illustrent, révélés lors du dernier Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), viennent atténuer l'émotion qui parfois nous gagne après un fait-divers ou le constat d'une incivilité. Saint-Junien est une ville tranquille. Selon la gendarmerie, la délinquance est même en baisse régulière depuis 12 ans. 400 actes délictueux avaient été enregistrés en 2000, ils sont 209 pour l'année 2012, moins qu'en 2011 (210) et qu'en 2010 (229).

Efficace, la prévention reste privilégiée.

Cela est d'autant plus rassurant que le contexte est loin d'être favorable. La crise et son lot de désespoir ne sont pas toujours propices à la quiétude. Par ailleurs, Saint-Junien ville en mutation, a vu sa population augmenter de 9,8% en 8 ans, et son attractivité économique et commerciale conduire un potentiel de 50 000 à 60 000 personnes à fréquenter régulièrement son territoire. La cité du gant n'est pas coupée du monde et n'échappe pas à ses turbulences. D'où la relative satisfaction

des acteurs de la sécurité et de la prévention face aux chiffres de la délinquance.

Tout ne va évidemment pas pour le mieux dans le meilleur des mondes. Si heureusement les crimes sont rares, les délits et les incivilités n'épargnent pas Saint-Junien, d'où la nécessité de poursuivre le travail engagé depuis 10 ans avec le CLSPD. Il porte sur une prise en compte globale des domaines dans lesquels la prévention peut s'exercer : cadre de vie, éducation, santé, social, habitat... dans le cadre d'un partenariat entre l'ensemble des acteurs locaux (voir encadré). Le volet répression n'est pas non plus oublié et le Procureur de la République a souligné l'excellent taux d'élimination des affaires associé à des réponses judiciaires systématiques, grâce à l'action efficace et souvent mal connue de la gendarmerie et de la justice.

Le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance va poursuivre son action. Celle-

ci fera prochainement l'objet d'un diagnostic. Mais d'ores et déjà, des axes de travail sont définis pour cette année. Ils portent notamment sur les violences intrafamiliales, sur la sécurité en centre-ville en développant les liens entre commerçants, gendarmerie et mairie, le mal

logement. La prévention est toujours privilégiée surtout en direction de la jeunesse.

Priorités 2013 : la parentalité, les violences intrafamiliales et la sécurité dans les commerces.

La sécurité ici et ailleurs

Nombre de crimes et délits constatés en 2011 :

209 à Saint-Junien
(12 000 habitants)

384 à Ussel
(10700 habitants)

658 à Foix
(11100 habitants)

1032 à Honfleur
(12700 habitants)

VITE DIT

REPAS DES AÎNÉS

Le prochain repas des aînés aura lieu le 3 février 2013 à la Salle des Congrès du Châtelard. Les habitants de la commune, âgés de 65 ans et plus sont invités à s'inscrire à la Mairie entre le 7 et le 19 janvier 2013. L'inscription se fait sur présentation du livret de famille et d'un justificatif de domicile pour les nouvelles inscriptions.

DVD

Depuis le 8 décembre, 1 000 DVD sont disponibles en prêt à la Médiathèque de Saint-Junien. Ces documents disposés dans la salle "Beaux-arts, loisirs et bandes dessinées" sont pour les trois-quarts des fictions (classiques, policiers, musicaux, drames, feuilletons...) et pour le reste, des documentaires (théâtre, danse, spectacles comiques, histoire, géographie, art, politique ...). La durée de prêt est de 14 jours.

MATERNELLE

Les parents qui souhaitent scolariser pour la première fois en maternelle leurs enfants nés en 2010 (ou 1^{er} trimestre 2011), doivent retirer une fiche d'inscription au service éducation de la mairie (ou sur le site www.saint-junien.fr), avant le 18 mars.

CŒUR DE LION

La commune a décidé d'adhérer à l'association Route Richard Cœur de Lion. Cet itinéraire touristique relie une vingtaine de sites au patrimoine culturel et historique fort. L'objectif est de favoriser l'activité touristique de Saint-Junien grâce aux supports de communication de l'association, par l'organisation de manifestations diverses et le développement de partenariats avec les communes et départements concernés.

CONSEIL MUNICIPAL

Suite à la démission de Didier Brandy de son mandat de conseiller municipal, Bruno Malagnoux, candidat sur la liste conduite par Pierre Allard en 2008, vient de faire son entrée au Conseil municipal. Il était déjà élu lors du mandat précédent.

SUBVENTIONS

Les associations ont jusqu'à la fin du mois pour retourner leur dossier de demande de subvention (cerfa n° 12156 03) à la mairie. Il est disponible sur www.service-public.fr ou sur www.saint-junien.fr.



LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS a été installé le 11 décembre. Les jeunes élus ont deux ans pour faire entendre leur voix.



LE CENTRE MEDICO-PSYCHOPEDAGOGIQUE accueille un nombre grandissant de jeunes confrontés à des difficultés psychologiques.

AU DOS

Lettre municipale éditée par la Mairie de Saint-Junien
Place Auguste Roche
87200 Saint-Junien
Tél : 05 55 43 06 80
www.saint-junien.fr
Directrice de publication : Annie Faugereux
Rédaction/crédit photo : Mairie
Impression : Rivet, Limoges
6000 exemplaires

PROPOS

Saint-Junien ville tranquille ?

A cette question le maire et sa majorité municipale répondent oui et ils apportent comme argument la baisse des plaintes enregistrées par la gendarmerie. Pourtant des Saint-Juniauds se font agresser verbalement dans la rue ou se font menacer quand ils se promènent en centre-ville. De ce fait, nombreux (ses) sont ceux (celles) qui hésitent à se promener sans être accompagné(es) et à avoir un ressenti d'insécurité grave.

Il y a eu à Saint-Junien, à plusieurs reprises des voitures brûlées sans que la presse ne s'en fasse l'écho et, plus récemment, près des halles, de nombreux véhicules ont été vandalisés. Des commerçants se plaignent de vols, ou d'attitudes inciviles dans leurs magasins... Peut-être ces exactions, ces incivilités ne sont elles le fait que de quelques individus, mais des individus agissant et le sentiment d'insécurité est hélas bien fondé malgré les dénégations officielles.

Alors, pour cette nouvelle année, nous souhaitons à tous les Saint-Juniauds, à leur famille et à ceux qui leur sont chers, une bonne et heureuse année en espérant que les mesures nécessaires à rendre Saint-Junien paisible seront enfin prises.

Alain Auriat
Anne-Marie Saraben
Georges Benvenuto
 «Saint-Junien Autrement»

Note de la rédaction :
 Contre les rumeurs qui nourrissent les peurs, la meilleure réponse est la précision sur les faits. Ce ne sont donc que trois véhicules qui ont été détruits par incendie. Sur les trois incendies, les experts ont déterminé :

- une origine mécanique certaine (court-circuit du moteur)
- une origine mécanique (sans possibilité d'identifier précisément la cause)
- un incendie pour cause inconnue.

Autrement dit, aucun des trois véhicules brûlés ne l'a été pour raison criminelle.

Un nouveau Conseil municipal d'enfants

Parole à la jeunesse

Moment d'émotion, mardi 11 décembre, pour les 32 jeunes élus du Conseil municipal d'enfants (CME). Onze jours après leur élection, ils se retrouvent autour de la table pour la séance d'installation présidée par le Maire, en présence de nombreux élus, parents et enseignants.

En ouvrant la séance, Pierre Allard a rappelé qu'en créant le Conseil municipal d'enfants, il y a dix ans, la municipalité avait souhaité «donner une nouvelle place à la jeunesse de notre ville, qu'elle ait les moyens de prendre la parole et de s'engager en citoyen dans la vie de la cité». Vœu exaucé si l'on regarde le

bilan des mandats précédents. Le CME a entre autres participé à l'aménagement d'une piste cyclable, réalisé des actions de prévention sur l'alimentation et l'usage du tabac, s'est engagé pour la sécurité routière en ville. Les jeunes conseillers ont pu découvrir les grandes institutions du pays, participer à des cérémonies officielles ou encore organiser la "Teuf" des 11-14 ans qui rassemble plusieurs centaines d'enfants chaque année.

Voilà donc le chemin tracé. Dès janvier, les élus du CME se mettront au travail pour mettre en œuvre les projets qu'il leur

reste à définir ensemble sans oublier comme l'a souligné le maire, «que vous représentez l'intérêt général de tous les jeunes électeurs ».

La composition du CME est la suivante :

Ecole Chantemerle : Gabriel Benckroun, Clément Moreau, Chloé Noël, Maurane Midi, Tanguy Peuch, Lisa Destin.

Ecole République : Joy Saulnier, Gladys Rodin, Lou-Ann Gayout, Claire Berger, Tiago Fernandes, Florian Boutry.

Ecole de Glane : Ekwata



Exemplaire : 32 jeunes élus, choisis par 783 électeurs sur 813 inscrits

Delages, Manon Barataud.
Ecole Joliot-Curie : Valentin Veyrier, Victor Jain, Elisa Fontaine, Clara Brunet, Mathis Versabeau, Anthony Menot.
Collège Paul-Langevin : Nina Nicolas, Sidonee Morgan, Noëlle

Bouyge, Manon Roger-Ferrand,
Chloé Curty, Solène Magnenou,
Valentin Pellerin, Hugo Valet.
Collège Louise-Michel : Maturin Simonneau, Ludivine Dumontoux-Blanchet, Yarik Trichard, Audrey Desaphy.



Installé dans les anciens locaux des Papeteries du Limousin, au 4 rue Albert-Pestour, le Centre médico-psycho-pédagogique (CMPP) existe depuis 1969 (il était alors rattaché au CMPP de Limoges) et a acquis son autonomie en 1975. Il est géré par l'association des Pupilles de l'enseignement public et financé par l'Agence régionale de santé. Annette Claverie nous présente l'établissement qu'elle dirige depuis septembre dernier.

Le P'tit Bonjour : A quel public s'adresse le CMPP ?

Annette Claverie : Nous accueillons des jeunes de 4 à 20 ans confrontés à des problèmes de développement personnel, de maturité affective, d'apprentissages ou de comportement souvent en lien avec des difficultés psychologiques. Il est important de dire que nous ne nous adressons pas seulement aux enfants

en situation de handicap mais à tout le monde.

LPB : Par qui sont-ils pris en charge ?

AC : Par une équipe pluridisciplinaire composée de pédopsychiatres, de psychologues, d'un orthophoniste, d'une psychomotricienne, d'une assistante sociale, d'une éducatrice de jeunes enfants, de deux éducateurs de l'Education nationale

Centre médico-psycho-pédagogique De plus en plus de jeunes à soutenir

le. L'équipe est complétée par quatre agents administratifs et de service.

LPB : Comment les enfants arrivent-ils jusqu'à vous ?

AC : Il revient aux familles de prendre rendez-vous avec nous. Elles le font la plupart du temps sur le conseil d'enseignants, de médecins ou de travailleurs sociaux. Une première rencontre a alors lieu avec l'assistante sociale et le pédopsychiatre, puis une évaluation est faite par l'équipe qui décide ensuite du soutien et des éventuels soins à apporter. Le projet de soins est présenté à la famille qui est associée à sa mise en œuvre. Il faut savoir que la prise en charge est assurée par l'Assurance maladie.

LPB : Combien de temps dure la prise en charge ?

AC : C'est variable selon les cas. Cela peut aller de quelques mois à plusieurs années.

LPB : Combien d'enfants

accueillez-vous ?

AC : A Saint-Junien, ils sont environ 330 par an à fréquenter le CMPP et 220 à notre antenne de Saint-Yrieix. Les chiffres sont en augmentation.

LPB : Comment l'expliquez-vous ?

AC : Il y a sûrement plusieurs facteurs, les évolutions de notre société, les difficultés de tous ordres que rencontrent les familles. Il est certain aussi qu'avec la disparition progressive des Rased (Les Réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté ; ndr) des élèves dont les difficultés pouvaient être réglées à l'école, arrivent désormais ici.

LPB : Travaillez-vous en relation avec d'autres organismes en charge de l'enfance et de la jeunesse ?

AC : Notre volonté est de développer un partenariat le plus large possible avec tous les acteurs comme les équipes pédagogiques, les services sociaux, la PMI, l'Aperté...

ENTRE

Quand seront distribués les sacs-poubelles ?

LPB : Les services de la Communauté de communes Vienne Glane procéderont à la distribution des sacs-poubelles aux habitants de Saint-Junien, du lundi 7 au samedi 19 janvier inclus. Elle se fera salle Amédée-Burbaud, du lundi au vendredi de 8h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00 et le samedi de 8h30 à 11h30.

Où faut-il s'adresser pour s'inscrire aux Restos du cœur ?

LPB : Les inscriptions se font tous les mardis au local de l'association, 2 bis rue Auguste-Gagne. Les distributions ont lieu quant à elles les jeudis. Renseignements au 05 55 02 41 64.

NOUS

ESSENTIEL VILLE

Agenda

Jusqu'au 13 janvier : "Quand le gant de peau devient gant de soi !", installation de Pierre Debien, à la Halle aux grains.

Jusqu'au 19 janvier : "Saint-Junien la rouge", exposition sur les années cinquante à Saint-Junien, à La Mégisserie.

Jusqu'au 20 janvier : Exposition photo du Club de la presse du Limousin, à la Maison des consuls.

12 janvier : Eurocom, tournoi organisé par les Vieux paniers, de 14h00 à 18h00, au Palais des sports.

18 janvier : Loto au profit de l'école de basket, à 20h30 à la Salle des fêtes.

Du 22 janvier au 7 février : Exposition peinture, art africain, à la Maison des consuls.

27 janvier : Badminton, tournoi régional interclubs, gymnases Pierre-Dupuy et Paul-Eluard.

29 janvier : Tournoi USEP de handball, à 17h30, au Palais des sports et gymnase des Charmilles.

29 janvier : "Ecouter l'herbe pousser", spectacle de Didier Gauduchon (théâtre, peinture, vidéo...), à 20h30 à La Mégisserie.

1^{er} au 17 février : Exposition de peinture d'Alain Fradet (Légend'Air), à la Halle aux grains.

3 février : Repas des aînés, à 12h15, Salle des congrès.

8 février : "L'aube viennoise" par l'Orchestre de Limoges et du Limousin, 20h30 à La Mégisserie.

Projet de réaménagement du boulevard Victor-Hugo

La réhabilitation du boulevard Victor-Hugo est l'un des prochains grands chantiers d'aménagement urbain que la commune entreprendra. Préparée en concertation avec les riverains, elle portera sur la restructuration de la voirie d'une longueur de 300 mètres,

l'aménagement de l'éclairage et des espaces publics ainsi que la réhabilitation des réseaux d'eau potable et d'assainissement des eaux usées.

Les travaux qui devraient commencer au cours du second semestre 2013 sont une nouvelle étape du réaménagement de la traverse de la ville et des boulevards. Depuis dix ans, les avenues d'Oradour-sur-Glane, Henri-Barbusse, Anatole-France, le square Curie, le boulevard Brossolette, l'avenue Jean-Jaurès ont été réhabilités.

Le contrat de maîtrise d'œuvre a été attribué, après appel d'offres, à un groupement d'entreprises dont le mandataire est la Société "Saltus" (architecte paysagiste) de Saint-Junien qui a huit mois pour présenter un projet.



Manifestation contre la fermeture d'Albany. Photo Laurent Borderie

Photos de presse

Le Club de la presse du Limousin présente l'exposition "L'actualité en Limousin", du 4 au 20 janvier, à la Maison des consuls. L'exposition achève ici le périple entamé au printemps dernier qui l'a conduite dans diverses villes du département.

Dix journalistes régionaux y présentent, au travers de trois clichés chacun, leur vision de l'actualité régionale, en 2011 et début 2012, qu'elle soit sociale, culturelle, sportive, agricole, technologique... Deux d'entre eux, Jean-Marie Misset et Laurent Borderie exercent leur métier à l'agence de Saint-Junien du Populaire du centre. L'exposition est visible de 14h30 à 19h00 du lundi au vendredi, de 10h00 à 12h00 et de 14h30 à 19h00 le week-end.